

Charte « L'esprit du Sel »

Le Système d'échange local (Sel),

- c'est échanger autrement et librement,
- c'est privilégier le lien plutôt que le bien,
- c'est valoriser les savoirs, les savoir-faire et la responsabilité de chacun par la coopération, la solidarité et la réciprocité multilatérale.

Le Système d'échange local qui se réfère à la présente charte dite « l'esprit du Sel », exprime sa volonté de :

- expérimenter et développer des pratiques d'échanges estimés en unités locales, sans argent, de manière loyale et équitable, au sein d'un territoire de proximité ;
- faire vivre des valeurs solidaires fondées sur le dialogue, la confiance, la convivialité, le lien social, et la réciprocité au sein du groupe ;
- fonctionner de manière démocratique et participative au moyen de structures transparentes et autogérées, en toute indépendance vis-à-vis des partis politiques et de mouvements religieux ou idéologiquement exclusifs ;
- oeuvrer dans le respect des équilibres naturels tout en favorisant l'épanouissement des participants, dans le respect du rythme personnel de chacun.

Chaque SEL est autonome et s'engage à respecter les autres SEL et la richesse de leurs différences.